

## Connaitre les spécificités de l'entrepreneuriat en Algérie pour mieux le développer

**Siham HAMITOUCHE**

*Doctorante, Université Abderrahman Mirra-Béjaia*

**Benkachoua Djelloul**

*[hamitouche-shm@live.fr](mailto:hamitouche-shm@live.fr)*

Reçu: 12/11/2016

Publié: 01/12/2016

### Résumé

L'entrepreneuriat est devenu un élément essentiel de développement économique et social. Tous les pays affichent un intérêt pour l'encouragement de l'entrepreneuriat et des PME en développant des mesures en la matière. L'Algérie à l'instar des autres pays, a intégré dans sa politique de développement certain mesures favorisant le développement de la création d'entreprise dans plusieurs domaines d'activités. Ces dernières ont permis la naissance et l'émergence d'un nombre important de nouvelles PME sur tout le territoire national et dans tous les secteurs d'activité. Malgré l'évolution enregistrée en termes de création de nouvelles entreprises, le nombre reste insuffisant par rapport aux normes internationales, mais aussi, par rapport aux besoins sociaux économiques du pays. De ce fait, il nous semble important de s'interroger sur la question du développement de la création de PME en Algérie, à travers une enquête de terrain réalisée auprès de 100 entrepreneurs en phase de création.

**Mots clés:** Entrepreneuriat, PME, Spécificités, Environnement, Climat des affaires

### الملخص

ان المقاولاتية تعد من أهم مقومات التقدم و كل الدول تسعى إلى تطويرها عن طريق وضع قوانين تحفيزية. الجزائر كبقية الدول قامت بوضع تدابير و تسهيلات من اجل تعزيز روح المبادرة مما أدى إلى خلق العديد من المؤسسات الصغيرة و المتوسطة عبر كل التراب الوطني. على الرغم من التقدم الملحوظ لا يزال هناك نقص في عدد المؤسسات الصغيرة و المتوسطة بالمقارنة بالمعايير الدولية من جهة و الاحتياجات الاجتماعية و الاقتصادية للجزائر من جهة أخرى. لذلك يبدو من المهم النظر في مسالة تطوير تنمية المشاريع الصغيرة و المتوسطة في الجزائر.

### Introduction

Les PME contribuent à la croissance à travers la création de richesses et sont une nécessité pour relever le défi du développement (Bjerke, Hultman, 2002). Elles étaient à l'origine du développement des pays occidentaux depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et depuis le début des années 80, l'intérêt pour les PME commence à se développer en Afrique (Albagli et Hénault, 1996). Aujourd'hui, plusieurs pays comme le Singapour, la Nouvelle-Zélande, la Chine, le Royaume-Uni, ont réussi à assurer une réglementation souple et un environnement facilitant les affaires. Celui-ci reste indispensable pour la création d'un terreau d'entrepreneurs productifs capable de relever le défi de développement. D'autres pays, souffrent encore d'un environnement hostile qui freine le développement des activités entrepreneuriales (Banque Mondiale, 2016).

L'Algérie à l'instar des autres pays en Afrique et dans le monde, a mis en place une politique destinée à l'encouragement de l'entrepreneuriat. Depuis les années 90, des mesures ont été adoptées afin d'encourager le secteur de la PME. Celui-ci devient important notamment dans une économie de marché. La politique d'encouragement adoptée a permis au nombre de PME de connaître des évolutions importantes. Malgré l'évolution enregistrée, notamment en termes d'entrée, le nombre total de PME reste insuffisant par rapport aux normes internationales, mais aussi, par rapport aux besoins sociaux économiques du pays. Une étude de la Banque mondiale faite en 2016 sur la qualité du cadre réglementaire régissant la création de PME classe l'Algérie à la 163<sup>ème</sup> place sur un ensemble de 189 pays. Soit un recule de 10 points par rapport à 2014. Le Maroc et la Tunisie occupent respectivement la 75<sup>ème</sup> et la 74<sup>ème</sup> place. Cela révèle l'écart important en termes de souplesse du cadre réglementaire et des réformes publique en la matière. Ainsi, Les statistiques récentes délivrées par le Ministère

de l'Industrie et des Mines (2016) révèlent une densité moyenne de 23 PME/1000 habitants. Au niveau international, ce ratio est de 45 PME/1000 habitants. De ce fait, il nous semble important de s'interroger sur la question du développement de la création de PME en Algérie, à travers une enquête de terrain réalisée auprès de 100 entrepreneurs en phase de création.

### **1. Entrepreneuriat et création d'entreprise**

Le champ relatif à l'entrepreneuriat est vaste. Il recouvre plusieurs thèmes dont les plus fréquents sont liés aux PME et aux entrepreneurs, création et développement des entreprises, méthodes et politiques gouvernementales destinées à l'entrepreneuriat, les facteurs d'influence ainsi que les systèmes de soutien aux PME (Filion, 1997). En tant que concept, l'entrepreneuriat est loin d'avoir une seule définition. Dans le cas de cette contribution, nous assimilons l'entrepreneuriat à la création d'entreprise, plus particulièrement, la création d'entreprise ex-nihilo. D'après Hernandez (2001 :13) : « La création d'entreprise ex-nihilo est l'entrepreneuriat au sens canonique du terme (...) c'est la forme la plus pur de l'entrepreneuriat ». Julien (2005 : 3) avance : « pour les chercheurs, la création d'une entreprise nouvelle est l'archétype de l'entrepreneuriat et donc la définition la plus souvent retenue ». La création d'entreprise ex-nihilo « est par essence, un processus de changement, une rupture par rapport à une situation antérieure dont la source doit être recherchée dans des facteurs de nature économique, sociale, psychologique, culturelle et politique » (Capron, 2009 : 38).

Pour Filion (1991), l'entrepreneuriat est le fait de traduire une idée d'entreprendre en un projet d'entreprise finalisé. L'individu se fait d'abord une vision sur la situation qu'il veut atteindre dans le futur, imagine son projet, ses produits et la place qu'il pourra occuper sur le marché, puis s'engage dans la

démarche en suivant les étapes lui permettant de concrétiser sa vision. La conception de Fillion (1991) attribue à l'entrepreneur le rôle de visionnaire et laisse croire que l'entrepreneuriat est tout simplement, le processus qui conduit à la réalisation de la dialogique idée/entreprise, individu/entrepreneur. Morris (1998) entend par entrepreneuriat le processus dynamique qui se déroule dans le temps et dont la finalité est la création d'une petite entreprise. C'est un choix qui implique un certain degré d'autonomie individuelle et un sens de propriété personnelle. Pour Hisrich et Candida (1986), l'entrepreneuriat est le fait de créer une activité différente de celles existantes dans l'environnement permettant ainsi de dégager une valeur économique et sociale. De ce fait, une relation s'impose entre l'entrepreneuriat, l'innovation et la création de valeur.

## **2. Processus entrepreneurial et environnement**

Gartner (1988) est le fondateur de l'approche processuelle. Il définit l'entrepreneuriat comme un processus spécifique conduisant à l'émergence d'une nouvelle entreprise. Gartner a montré les insuffisances des approches basées sur l'entrepreneur et propose un modèle théorique permettant d'expliquer le processus d'émergence en intégrant quatre dimensions importantes. L'individu, l'environnement, le processus et l'organisation créée. Bygrave et Hofer (1991), soutiennent l'approche processuelle et proposent une définition plus élargie de l'entrepreneuriat permettant ainsi de réunir les deux approches précédentes à savoir l'approche fonctionnelle des économistes et celle basée sur les traits de caractère. Les réflexions sur le processus entrepreneurial ont évolué pour donner naissance à de nouvelles perceptions. Il s'agit de s'intéresser à la notion d'émergence elle-même ce qui permet une meilleure compréhension du phénomène entrepreneurial comme le soutient Gartner (1989) « Les chercheurs

doivent observer les entrepreneurs lorsqu'ils sont entrains de créer des organisations. Ce travail doit être décrit en détails et les activités systématisées et classifiées. La connaissance des comportements entrepreneuriaux dépend du travail du terrain » (Hernandez, 1995 : 110). Plusieurs chercheurs comme Bruyat (1993), adoptent ce raisonnement et proposent des conceptions plus détaillées en se basant sur une analyse descriptive du processus de création d'une entreprise ex-nihilo. L'approche processuelle a permis de dépasser la conception traditionnelle de l'entrepreneuriat basée sur l'entrepreneur et d'élargir le champ de réflexion en intégrant d'autres dimensions jugées importantes. Aujourd'hui, la dimension environnementale est largement prise en considération dans l'étude du phénomène entrepreneurial. Dans son étude du processus de création d'entreprise, Bruyat (1993) présente l'entrepreneuriat comme la confrontation obligatoire et permanente de deux éléments, l'individu et l'environnement. Bruyat (1993) donne de l'importance à l'environnement externe comme variable d'influence. Abdesselam, Bonnet et Le Pape (2004) s'intéressent à l'environnement économique et réglementaire et le considèrent comme une source de contraintes et/ou d'opportunités. La banque mondiale et l'OCDE de leur tour, considèrent l'environnement comme une dimension clé de l'entrepreneuriat, en défendant l'hypothèse selon laquelle la qualité de l'environnement dans lequel s'exercent les affaires explique les écarts existant entre les pays en termes de densités entrepreneuriales et de PME. En se basant sur des études comparatives entre les pays en termes d'entrepreneuriat, ces organismes proposent des recommandations et des solutions tirées des expériences des pays développés. Cela permis aux pays qui souffrent d'un environnement contraignant de développer des mesures efficaces afin de mieux développer les activités entrepreneuriales.

### **3. Environnement des affaires comme dimension clé de l'environnement entrepreneurial**

L'environnement des affaires et/ou le climat des affaires est un concept largement utilisé dans le monde de l'entrepreneuriat, de l'investissement et des entreprises. Ce concept couvre plusieurs définitions et fait référence à plusieurs éléments. La banque mondiale (2005) dans son rapport sur le développement dans le monde définit le climat des affaires comme l'ensemble des facteurs locaux influençant les opportunités et les incitations qui permettent aux entrepreneurs d'investir de façon rentable, de créer des emplois, d'innover et de développer leurs activités. Cela inclut : la réglementation et la fiscalité, la finance et l'infrastructure, la main d'œuvre et le marché de travail. Cette définition est développée de façon plus détaillée par la banque mondiale notamment dans ses rapports de Doing Business. L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) dans son cadre d'action pour l'investissement considère l'environnement des affaires comme une clé de développement économique et identifie dix domaines qui influent directement sur l'investissement et l'activité économique : les politiques d'investissement, la promotion et l'aide à l'investissement, la politique commerciale, la politique de la concurrence, la politique fiscale, le développement du secteur financier, les ressources humaines...etc. On outre, l'OCDE reconnaît que l'environnement des affaires détermine le niveau du développement durable et celui de l'innovation. La banque mondiale et l'OCDE dans plusieurs de leurs contributions, reconnaissent et mettent en évidence le rôle important des pouvoirs publics dans le développement d'un climat favorable aux affaires. D'après ces organismes, les pouvoirs publics à travers leurs politiques définissent les règles générales du cadre économique afin

de réaliser un résultat dans la société (Audretsch, 2002). Dans cette perspective, Wtterwulghé (1998 : 53) suggère qu'une « Intervention étatique trop importante, une administration trop lourde, une fiscalité étouffante ou une législation trop compliquée peuvent limiter l'entrepreneuriat ». Les politiques publiques mises en place par l'Etat est l'une des facteurs clé agissant sur la création et le développement des PME. Bonnett (2014), considère le gouvernement comme un agent économique, un planificateur stratégique, un promoteur et un régulateur ayant le pouvoir d'imposer des lois et d'introduire des réformes pour encourager l'activité des PME. La relation entre l'action publique et l'entrepreneuriat d'une manière générale est mise en évidence par plusieurs chercheurs et organismes et devient une dimension largement utilisée dans l'étude des externalités entrepreneuriales dans les différents pays (Acs, Stough, 2008). Boutillier et Uzunidis (2015 : 12) passent de la conception traditionnelle de l'entrepreneur tirée de la théorie fonctionnelle de l'entrepreneuriat (Entrepreneur = Incertitude + Risque + Innovation) à une nouvelles conception dont les politiques publiques apparaissent comme une variable déterminante dans la fonction de l'entrepreneur (Entrepreneur= Incertitude+ Risque+ Innovation+ Politiques publiques). Baumol (1999, cité par Capron, 2009 : 20) suggère de son tour que le cadre institutionnel mis en œuvre par le gouvernement influence les orientations des entrepreneurs et par conséquent la nature de leur activité. Rosen (2005) a montré l'effet de la fiscalité sur la création et le développement des PME. Il conclut que « Les décideurs devraient considérer la réduction des taux d'imposition comme un outil pour créer un environnement économique qui encourage l'entrepreneuriat et les PME» (Rosen, 2005 : 274). Ainsi, la Banque mondiale et l'OCDE encouragent les Etats des différents pays à minimiser les contraintes liées aux différentes

dimensions du climat des affaires telle que les procédures administratives, les délais de création, l'obtention des prêts bancaire, les formalités, les délais de traitement des dossiers et d'octroi des avantages, la bureaucratie, l'investissement dans le capital humain, l'exécution des contrats, le développement des technologies, la diffusion de l'information, la collaboration entre les PME, l'encouragement des innovations, le foncier et la fiscalité et créer ainsi un cadre réglementaire facilitant les transactions. D'après le rapport de Doing Business 2014, 238 réformes sont introduites dans 114 pays afin d'améliorer leur climat des affaires. L'ensemble de ces pays représentent 60% de l'ensemble total des pays étudié par la Banque mondiale en 2014. L'OCDE, dans plusieurs de ses rapports insiste sur le rôle primordial des pouvoirs publics dans la promotion des PME. Ce dernier insiste sur le fait que l'entrepreneuriat ne peut prospérer et participer à la croissance dans un environnement hostile. **4. Environnement des affaires et PME**

La croissance économique dans un pays est conditionnée par le développement de ses entreprises privées. Ces dernières dont la création et le développement relèvent de l'activité entrepreneuriale sont au centre de la problématique, car aujourd'hui le développement ne peut s'atteindre sans la création et le développement d'activités nouvelles. Les PME sont un acteur central de développement. Elles assurent plus de 90% d'emploi dans le monde, elles offrent aux individus la possibilité d'améliorer leur niveau de vie, de mettre leurs talents en pratique à travers l'innovation, elles assurent des produits et des services assurant et facilitant l'existence des populations. Aujourd'hui, les PME deviennent une nécessité pour relever le défi du développement (Bjerke et Hultman, 2002). McMillan et Woodruff (2002) constatent que la croissance

économique de la chine est le fait de ses entreprises privées. Cela, est le résultat de réformes efficaces produisant un environnement favorable aux investissements et au développement des PME. Dans cette perspective, il est évident de supposer que l'entreprise et l'environnement entretiennent des rapports d'influences l'un par rapport à l'autre, « le bon fonctionnement de l'entreprise dépend de l'état de santé de son environnement, et qu'inversement, le développement d'un milieu est lié aux bonnes performances de ses entreprises » (Denieul, 2011 :302). La banque mondiale dans son rapport sur le développement dans le monde traite de la nécessité d'instaurer un environnement qui offre aux entrepreneurs privés les possibilités d'investir de manière productive, de créer des emplois, de développer leurs activités et par conséquents engendrer la croissance. L'activité des PME et l'environnement des affaires sont deux éléments intimement lié et la qualité de leur interaction est déterminante pour le développement d'une économie. Dans cette perspective, Acs et Stough (2008) suggèrent que les pays en développement qui cherchent à améliorer leur performance économique devraient améliorer leur environnement d'investissement et promouvoir l'entrepreneuriat.

#### **4. Climat des affaires dans les pays développés et en développement : un essai de comparaison**

Aux Etats-Unis les pouvoirs publics ont réussi à développer un secteur de PME performant engendrant une forte croissance économique. Depuis la fin des années 1990, la création d'une PME dans ce pays se fait dans un délai d'une semaine et les formalités administratives sont réduites à une seule procédure avec la présence de guichets uniques permettant l'accès à l'information et à la réglementation en vigueur. La diversification des supports de financement, l'existence de banques de données sur les marchés nationaux et internationaux,

l'existence d'un système fiscal souple en termes de procédure et de taux d'imposition, les aides financières aux créateurs et aux entrepreneurs innovants, la mise en place d'une série de programmes d'aide et de conseils ainsi que les aides à l'exportation offrent un environnement propice au PME (Bouabdallah, Zouache, 2005). Dans plusieurs pays de l'UE, tel que le Royaume-Uni, la Suède et la Nouvelle-Zélande, l'action publique a enregistré des résultats significatifs en ce qui concerne la création d'un environnement favorable aux affaires et aux PME.

Dans les pays en développement, la nécessité d'une intervention publique se manifeste fortement car, le climat global dédié aux entrepreneurs est loin d'être favorable. Les PME n'arrivent pas à se développer et les entrepreneurs trouvent de nombreuses difficultés. Les travaux de la banque mondiale, et ceux de la banque africaine de développement (2011) ont montré que la création d'entreprise est fortement entravée par la réglementation en vigueur ce qui empêche les entrepreneurs à enregistrer les résultats escomptés dans la majorité des pays. La BAD (2011) dans son rapport sur le développement de l'entrepreneuriat en Afrique révèle une série d'obstacles. Les problèmes liés aux lenteurs de l'administration, le manque et la défaillance de l'infrastructure, le déficit en termes de financement bancaire, le manque d'une culture favorisant l'innovation et la prise du risque sont parmi les problèmes les plus évoqués par les entrepreneurs en Afrique et la région MENA (Saporta, Kombou, 2000 ; Stevenson, 2013). Hernandez (1997) fait remarquer que la corruption qui caractérise les administrateurs, la bureaucratie, la fiscalité excessive, la paperasse, l'inefficience des institutions publiques favorisent le travail informel. Il écrit, « Dans un pays en voie de développement, deux contraintes s'ajoutent : le mauvais fonctionnement des administrations locales qui augmentent considérablement la durée des

formalités, donc leurs coûts, et la nécessité parfois incontournable de verser des « pots-de-vin » pour faire avancer un dossier. Les fonctionnaires des PVD transforment leurs emploi en source de rente » (Hernandez, 1997 : 106). Dans cette perspective, Acs et Stough (2008) suggèrent que les pays en développement doivent mettre fin à de telles pratiques afin de stimuler les créateurs et augmenter le rendement des entrepreneurs en activités.

#### **4. Etude de cas et résultats**

Afin de trouver une réponse à notre questionnement. Celui de développement de la création de PME en Algérie, nous nous sommes basé sur une enquête. Notre échantillon d'étude est composé de 100 entrepreneurs en phase de création. Nous avons élaboré un questionnaire composé de questions de natures différentes (fermées, aux choix multiples, ouvertes, par matrice). L'objectif est d'analyser l'environnement de la création en Algérie ainsi que les conditions auxquelles sont soumis les entrepreneurs en termes de réglementation. En adoptant une analyse descriptive basée sur le calcul de fréquences à l'aide du logiciel SPSS 21, nous avons pu dégager des relations quant à la nature des liens, le comportement, ainsi que les attitudes des entrepreneurs vis-à-vis du phénomène étudié.

#### **4.1 Environnement entrepreneurial**

##### **4.1.1 Financement et accès aux crédits**

La création d'une nouvelle entreprise nécessite plusieurs formes de financement à savoir le financement formel (banques et autres institutions financières) et/ou informel (autofinancement, famille, amis, proches...) (Hoang,

Sadi, 1996). Le financement informel est largement utilisé par les créateurs dans les pays en développement notamment en Afrique dont la majorité des nouvelles PME sont des petites et très petites entreprises qui n'exigent pas des fonds importants (Hernandez, 1997; BAD, 2011). En Algérie, et d'après nos résultats, le financement informel est largement utilisé. Les enquêtés considèrent l'autofinancement et le financement prévenant notamment du réseau social (famille, connaissances...) comme étant le plus bénéfique face à la problématique du financement bancaire. Le recours à la banque est cité dans 71% des cas. Malgré les attitudes vis-à-vis du financement bancaire, il reste une solution pour plusieurs créateurs.

Parmi les entrepreneurs ayant sollicité la banque, un nombre important (88%), tous secteurs confondus jugent que l'accès au crédit a été difficile et complexe ce qui retarde la création. Toutefois, il faut noter que, durant notre enquête, tous les entrepreneurs soulignent le rôle important du réseau social dans l'accès au crédit bancaire. Cependant, la difficulté d'accès au crédit est liée, d'après les entrepreneurs, aux conditions d'octroi émises par les banques en Algérie. Dans notre échantillon, les conditions d'octroi sont citées comme cause essentielle à hauteur de 72% alors que la méfiance qu'éprouvent les banques vis-à-vis des nouveaux créateurs est citée dans 28% des cas.

**Tableau N°01:** Difficultés d'accès à un crédit bancaire

	Fréquence	%
Conditions d'octroi	72	72
Méfiance vis-à-vis de nouveau créateurs	28	28
Total	100	100

Source : Résultats de l'enquête de terrain

Les entrepreneurs croient, qu'en Algérie, le financement bancaire est difficile à cause des conditions d'accès contraignantes. Les garanties exigées et les taux d'intérêts pratiqués par les banques publiques et privés sont importants ce qui décourage les investisseurs. Les délais de réponse et les procédures sont jugés très longs.

**Tableau N° 02:** Conditions d'accès à un financement bancaire

	Important	Très important	Pas du tout important
Taux d'intérêt fixés	63	29	08
Garanties exigées	48	38	14
Procédures de documentation	29	71	00
Délai de réponse	20	76	04

Source : Résultats de l'enquête de terrain.

## 4.1.2 Réglementation et politiques publiques

### 4.1.2.1 Formalités et procédures administratives

Les résultats de l'enquête indiquent que les procédures administratives liées à la mise en place d'une nouvelle PME, tous statuts confondus, sont complexes. 86% des entrepreneurs contre seulement 14% jugent que les procédures administratives sont nombreuses. L'immatriculation au registre du commerce de toute entreprise quel que soit sa nature juridique (entreprise individuelle, société) exige un dossier composé au minimum de six pièces administratives issues auprès des différents services d'Etats (CNRC, APC, tribunal, notaire, agrément lorsqu'il s'agit d'activité réglementée...etc.). Pour chaque pièce, il faut attendre plusieurs jours pour pouvoir la récupérer. Les démarches nécessaires pour la création d'une

société s'avèrent plus nombreuses et le parcours en termes de paperasse est plus long. Notant que les étapes ne sont pas réduites, dans le cas où le créateur sollicite l'un des dispositifs. Les démarches nécessaires à la création deviennent de plus en plus nombreuses et les délais de création s'élargissent d'avantage si la création se fait par l'aide de la banque et/ou des dispositifs publics.

**Tableau N°03:** Démarches pour la création d'entreprise

	Fréquence	%
Complexe	86	86
Facile	14	14
Total	126	100

Source : Résultats de l'enquête de terrain

#### 4.1.2.2 L'accès au local d'implantation

D'après les résultats de l'enquête, 55% des entrepreneurs estiment que l'obtention d'un lieu pour implanter leur entreprise est difficile. Pour 45% l'accès leur a été facile car le local appartient à un membre de la famille ou à un proche et ceci facilite l'accès notamment en termes du coût. Certaines personnes exercent des activités de manière ambulante. De ce fait, l'accès à un local n'est pas exigé. Toutefois, le problème du local ou du foncier se manifeste beaucoup plus dans le secteur de l'industrie, des services particulièrement les TPE suivis du secteur du bâtiment.

**Tableau N°04:** Difficulté d'accès au local d'implantation par secteur

	Secteur d'activité				Total
	BTPH	Industrie	M et C	Service	
Facile	20	03	00	18	45
Difficile	12	27	02	18	55

Total	32	30	02	36	100
-------	----	----	----	----	-----

Source : Résultats de l'enquête de terrain

La difficulté d'accès au foncier est liée à plusieurs éléments. Le premier d'après notre enquête, est lié au coût élevé (54%). Les prix de location et/ou de cession sont excessifs. Les formalités d'accès (acte de propriété, permis de construction...) sont également nombreuses.

#### 4.2 Organismes publics d'aide à la création de PME

63% des entrepreneurs enquêtés ont bénéficié des aides accordés par l'Etat en sollicitant l'un des dispositifs d'aides à la création d'entreprises. 37% restants n'ont pas eu recours à aucun organisme soit grâce à une disponibilité de fonds, soit pour des causes liées aux conditions d'accès, à des croyances religieuses et/ou à des points de vue négatifs portés sur le fonctionnement et l'efficacité de ces organismes. Les avantages offerts par ces dispositifs différents selon la nature du projet, le montant octroyé ainsi que les critères d'éligibilité. Dans notre échantillon, l'ANSEJ et l'ANDI sont les plus sollicités par rapport aux autres (ANGEM, CNAC). Par ailleurs, 71% des enquêtés ayant bénéficié des aides publiques en sollicitant l'un des dispositifs confirment leur insatisfaction par rapport aux services rendus malgré l'obtention des avantages financiers et fiscaux. Cette insatisfaction résulte de la bureaucratie, des lenteurs administrative, de la corruption et surtout du manque de suivie, d'informations et d'accompagnement des entrepreneurs. 29% des entrepreneurs sont satisfaits dans la mesure où ils ont obtenu le financement nécessaire.

Accéder à des financements semble être la cause principale qui mène les entrepreneurs vers les organismes d'aides à la création d'entreprises. Ces organismes, en plus des crédits octroyés en collaboration avec les différentes banques offrent des régimes d'incitations fiscales (exonération et réduction).

L'accès aux avantages d'ordre financier ne semble pas être la seule cause. La recherche de l'information, et le désir d'être orienté et accompagné durant la phase de création obligent parfois les créateurs à solliciter ces organismes. En plus des avantages financiers, ces organismes sont chargés de faciliter le parcours aux créateurs. Il s'agit d'informer les demandeurs, les orienter et leur faire comprendre le fonctionnement des différentes mesures (droit et obligation de chaque partie prenante) pour éviter les erreurs qui peuvent mettre en risque la viabilité et la survie du projet et/ou mettre le bénéficiaire dans une situation de surendettement. Les expériences des personnes avec ces dispositifs laissent les autres percevoir les insuffisances en termes d'accompagnement, pour cela, l'accès au financement et aux avantages fiscaux restent les causes principales qui attirent les créateurs vers ces organismes. Le tableau suivant montre les causes qui ont mené les entrepreneurs à solliciter les organismes d'aide à la création d'entreprise.

**Tableau N°05:** Causes du recours à l'organisme d'aide

	Tout à fait d'accord	Moyennement d'accord	Pas du tout d'accord
Financements	61	02	00
Avantages fiscaux	56	06	01
Informations	05	32	26
Conseils et orientations	04	09	50
Suivi et accompagnement	01	39	23
Diminuer l'incertitude	04	26	33

Source : Résultats de l'enquête de terrain.

Presque la totalité des entrepreneurs de l'échantillon, se mettent d'accord sur le fait que la création d'entreprise en Algérie nécessite d'avoir beaucoup de volonté, et de patience et surtout être motivé afin de pouvoir résister et franchir toutes les étapes de création et arriver à la concrétisation du projet. La connaissance de personnes ayant du pouvoir et avoir un réseau relationnel riche en la matière paraît également comme un élément important sur lequel se base les investisseurs pour faire avancer leur projets notamment lorsqu'il s'agit de solliciter un prêt bancaire, un dispositif, bénéficiant d'une assiette foncière ou encore avoir une autorisation. D'après les enquêtés, ce facteur devient aujourd'hui comme un élément déterminant de réussite ce qui nous montre qu'en réalité avoir suffisamment d'argent est important mais n'est pas suffisant pour créer une entreprise en Algérie. Le tableau N°06, nous donne un constat sur les attitudes des entrepreneurs sur la création d'entreprise en Algérie et les éléments qu'y interviennent

**Tableau N° 06:** La création de PME en Algérie

	Tout à fait d'accord	Moyennement d'accord	Pas du tout d'accord
Avoir de la volonté, motivation et la capacité à prendre des risques	91	07	02
Connaitre des responsables et des personnes ayant du pouvoir	65	27	08
Avoir un réseau riche	47	41	12
Avoir de la chance	04	27	69

Avoir suffisamment d'argent	80	18	02
Avoir de la patience	71	25	04

Source : Résultats de l'enquête de terrain

Cependant, les expériences vécues par les entrepreneurs de l'échantillon laissent ces derniers avoir un constat sur l'entrepreneuriat privé, plus particulièrement la création de PME. Ces expériences font que 85% des enquêtés se mettent d'accord sur le fait que la création d'entreprise en Algérie est complexe et n'est pas facile. Cette difficulté pousse un nombre important d'entrepreneurs à exercer dans l'informel pour en échapper. Seulement 15% déclarent que la création est facile. Ainsi, 46% des entrepreneurs pensent que les mesures publiques qui sont élaborées afin d'encourager l'entrepreneuriat en Algérie sont bonnes mais insuffisantes et 21% d'intervenants déclarent que les mesures entreprises sont trop faibles et pas du tout efficaces. Malgré l'environnement entrepreneurial contraignant et la réglementation inadéquate, 85% des entrepreneurs déclarent avoir la volonté de continuer leur activité. Ces derniers s'accordent sur le fait qu'ils ont beaucoup sacrifié (temps, argent, efforts...), raison pour laquelle ils n'ont aucun intérêt à arrêter malgré les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement.

### Conclusion

Les résultats de notre enquête révèlent que les mesures développées par les pouvoirs publics en Algérie afin d'encourager l'entrepreneuriat et faciliter la création d'entreprise n'ont pas enregistré les résultats attendus. La mise en place des dispositifs d'aide et de soutiens à la création d'entreprise ont permis la création d'un nombre important de nouvelles PME mais le manque de suivis et d'orientation font que la majorité des entreprises créées échouent et disparaissent

dans les premières années. La majorité de ces dispositifs publics sont destinés aux chômeurs et financent des activités routinières à faible valeur ajoutée. Ainsi, les lenteurs de l'administration publique et la bureaucratie favorise la corruption et oblige la majorité des entrepreneurs à solliciter leurs connaissances afin de faire avancer leur dossiers, réduire les délais de réponses et bénéficier des avantages. En Algérie, la corruption est devenue un élément de pouvoir qui favorise les puissants et en contre partie exerce une forte pression sur les nouveaux entrepreneurs. Dans cette perspective, il reste indispensable d'améliorer le climat des affaires afin de permettre à l'entrepreneuriat de se développer et par conséquent assurer une croissance hors hydrocarbure.

### Références bibliographiques

- Acs.Z, Stough.R, 2008. « Introduction to public policy in an entrepreneurial society ». In Public policy in an entrepreneurial economy: creating the conditions for business growth. Springer, 2008.
- Arhab.B, 1999. « Les effets sociaux du PAS dans le cas de l'Algérie ». In Les Cahiers du CREAD, N°46-47, 4<sup>ème</sup> trimestre, 1999.
- Albagli.C, Hénault.G, 1996. « La création d'entreprise en Afrique », EDICEF, 1996.
- Filion.L-J, 1997. « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances ». Cahier de recherche n 1, HEC, Montréal, Janvier, 1997.
- Abdesselam.R, Bonnet.J, Le Pap.N, 2004. « Les contraintes de la création et de la reprise d'entreprise : une application aux régions françaises ». In Les Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales, 2004.

- Banque Africaine du Développement (BAD), 2011. « Le développement du secteur privé comme moteur du développement économique en Afrique ». Rapport sur le développement en Afrique, 2011.
- Banque Mondiale, 2005. « Un meilleur climat de l'investissement pour tous ». Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 2005.
- Banque Mondiale, 2014. « Comprendre les réglementations pour les petites et moyennes entreprises ». Rapport Doing Business, 11<sup>ème</sup> Edition, 2014.
- Banque Mondiale, 2016. « Mesure de la qualité et de l'efficacité du cadre réglementaire ». Rapport Doing Business, 13<sup>ème</sup> édition, 2016.
- Bjerke.B, Hultman.C, 2002. « Entrepreneurial marketing : the growth of small firms in the new economic era », Edward Elgar, 2002.
- Bonnet.R, 2014. « Entrepreneurship, small business and public policy : evolution and revolution ». Routledge, 2014.
- Boutillier.S, Uzunidis.D, 2015. « De la société salariale à la société entrepreneuriale : une analyse critique ». In Documents de travail N 45, 2015.
- Bulletin d'Informations Statistiques. N° 28, Edition Mai, 2016.
- Bruyat.Ch, 1993. « Création d'entreprise. Contribution épistémologique et modélisation ». Thèse pour le Doctorat és Science de Gestion, Grenoble II. France, 1993.
- Bygrave.W-D, Hofer.C-W, 1991. « Theorizing about entrepreneurship ». In Entrepreneurship Theory and practice, Vol 16, N° 2, Winter 1991.
- Capron, H, 2009. « Entrepreneuriat et création d'entreprises : Facteurs déterminants de l'esprit d'entreprises ». Edition De Boeck Université, Paris, 2009.

- Danieuil.P-N, 2011. « Histoire des concepts et méthodes fondateurs du développement local et territorial, l'entrepreneur et son système d'acteurs », In Entrepreneurs magrébins. Terrain en développement, Ed. Karthala, Paris.
- 
- Dembinski.P.H, 1998. « L'impasse de la séduction financière : l'exclusion par la finance ». In Comprendre et combattre l'exclusion. Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, 1998.
- Filion.L-J, 1991. « Vision et relations : clefs du succès de l'entrepreneur ». Editions de l'entrepreneur, Montréal, 1991.
- Filion.L-J, 1997. « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances ». Cahier de recherche, N° 1, HEC, Montréal, Janvier, 1997.
- Gartner.W.B, 1988. « Who is an entrepreneur ? Is the wrong question ». In Entrepreneurship theory and practice, Vol 13, N° 4, 1989.
- Hernandez.E.M, 1995. « L'entrepreneuriat comme processus ». In Revue Internationale PME, Vol 8, N° 1, 1995.
- Hernandez.E.M, 1997. « L'Etat et l'entrepreneur informel en Afrique ». In Revue Internationale PME, Vol 10, N°1, 1997.
- Hernandez.E.M, 2001. « L'entrepreneuriat : Approche théorique ». Edition l'Harmattan, Paris, 2001.
- Hisrich.R-D, Candida.B, 1986. « The woman entrepreneur : starting, financing and managing a successful new business ». Lexington Massachusetts, Lexington Books, 1986.
- Hoang.Ch, Sadi.A, 1996. « Le tableau de financement ». In La création d'entreprise en Afrique. EDICEF, 1996.

- Julien.P-A, 2005. « Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance : une métaphore des romans policiers ». Presses de l'Université du Québec, 2005.
- McMillon-J, Woodruff-Ch, 2002. « The central role of entrepreneurs in transition economies », Journal of Economic Perspectives, Vol 16, n 3, Summer, 2002.
- Morris.M, 1998. « Entrepreneurial intensity : sustainable advantages for individuals, organizations and societies ». Greenwood Publishing Group, 1998.
- Rosen.H.S, 2005. « Entrepreneurship and taxation : empirical evidence ». In Venture capital, entrepreneurship and public policy. MIT Presse, 2005.
- Zouache.A, Bouabdallah.Kh, 2005. « Entrepreneuriat et développement économique », Les Cahiers du CREAD, n°73, 2005.
- Wtterwulge.R, 1998. « La PME : Une entreprise humaine », Ed De Boeck et Larcier, 1998.